

**MODALITES D'INSCRIPTION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES**  
**LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE ET HORTICOLE**  
**Rentrée scolaire 2018 - 2019**

|   | CLASSE SOUHAITEE AU LEGTA   | MODALITES D'INSCRIPTION  |
|---|---|--|
| Après la 4 <sup>ème</sup>                           | 3 <sup>ème</sup> PEP Vert d'Azur  | Dossier académique 3 <sup>ème</sup> Prépa Pro à retirer auprès de votre collège et à retourner dûment complété avant le 20 avril 2018 au LEGTA Antibes <u>par l'intermédiaire de votre collège</u> .<br>Admission sur avis de la Commission Départementale en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles. (Il s'agit d'une 3 <sup>ème</sup> distincte de celle du lycée Jacques Dolle). |
| Après la 3 <sup>ème</sup>                           | 2 <sup>nde</sup> générale et technologique  | Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations  |
|   | CAPA « Travaux Paysagers »<br>2 <sup>nde</sup> professionnelle Aménagements<br>2 <sup>nde</sup> professionnelle Productions végétales | Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations  |
| Après la 2 <sup>nde</sup> Générale et Technologique | 1 <sup>ère</sup> S<br>1 <sup>ère</sup> STAV   | Dossier à retirer au Lycée Vert d'Azur et à retourner dûment complété avant le 31 mai 2018<br>Admission sur avis de la Commission Interne en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles   |
|   | Redoublement en 2 <sup>nde</sup> générale et technologique  | Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations  |
| Après une 2 <sup>nde</sup> Professionnelle          | 1 <sup>ère</sup> Bac Professionnel (*)<br>Productions Horticoles<br>Aménagements Paysagers  | Dossier à retirer au Lycée Vert d'Azur et à retourner dûment complété avant le 31 mai 2018<br>Admission sur avis de la Commission Interne en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles.<br>Pour les stages passerelles en Productions Horticoles et Aménagements Paysagers, merci de prendre contact avec l'établissement au plus tôt.   |
| Après la Terminale                                  | BTSA<br>Production Horticole<br>Aménagements Paysagers  | Inscription <a href="http://www.parcoursup.fr">www.parcoursup.fr</a>   |
| Après l'obtention d'un Diplôme Bac + 2              | Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles du Paysage   | Prendre contact auprès du Lycée Vert d'Azur.<br><a href="http://www.vertdazur.educagri.fr">www.vertdazur.educagri.fr</a><br>Clôture des inscriptions mi-mai  |
|   | Licence Professionnelle Géomatique et Aménagement   | <a href="http://gaed.unice.fr/">http://gaed.unice.fr/</a>  |

(\*) Réorientation possible en Bac Pro après une seconde générale et technologique ou après une 1<sup>ère</sup>